



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Renforcer le dispositif de blocage des téléphones mobiles volés

Question écrite n° 8467

### Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la nécessité de renforcer le dispositif de blocage des téléphones mobiles volés. Face à la recrudescence des vols de téléphones portables, souvent commis avec violence, la Fédération française des télécoms souligne les limites du dispositif actuel, qui repose sur une démarche volontaire de l'utilisateur auprès de son opérateur. Dans les faits, cette procédure reste peu utilisée, ce qui permet aux terminaux volés de continuer à circuler et à alimenter un marché parallèle. Les opérateurs proposent de faire évoluer ce mécanisme en permettant un blocage automatique du terminal dès le dépôt de plainte, sans nécessiter de déclaration préalable de la victime auprès de son opérateur. Cette simplification renforcerait l'efficacité de la réponse publique, en dissuadant les vols et en empêchant la remise en service de téléphones volés. Elle lui demande si le Gouvernement envisage de mettre en place une telle évolution et dans quels délais une concertation pourrait être engagée avec les acteurs concernés.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Virginie Duby-Muller](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (4<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8467

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2025](#), page 5997